

RÉUNION DU 23 JUILLET 2021

SÉANCE DU VENDREDI 23 JUILLET 2021

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

L'an deux mille vingt-et-un et le 23 juillet à 10 heures, le Conseil départemental, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel du Département de l'Aveyron, sous la présidence de M. Arnaud VIALA, Président du Conseil départemental.

Présents : Mme Valérie ABADIE-ROQUES, MM Jean-Philippe ABINAL, Vincent ALAZARD, Mme Monique ALIES, MM Jean-Claude ANGLARS, Claude ASSIER, André AT, Jacques BARBEZANGE, Mmes Stéphanie BAYOL, Magali BESSAOU, Michèle BUESSINGER, MM Hélian CABROLIER, Jean-Luc CALMELLY, Éric CANTOURNET, Michel CAUSSE, Bertrand CAVALERIE, Mme Annie CAZARD, MM Arnaud COMBET, Sylvain COUFFIGNAL, Mmes Nathalie DUGAST, Kateline DURAND, Virginie FIRMIN, Nadine FRAYSSE, M. Jean-François GALLIARD, Mmes Dominique GOMBERT, Émilie GRAL, MM Edmond GROS, Serge JULIEN, Christophe LABORIE, Mme Francine LAFON, M. Jean-Pierre MASBOU, Mmes Brigitte MAZARS, Cathy MOULY, M. Christian NAUDAN, Mmes Karine ORCEL, Graziella PIÉRINI, Christine PRESNE, Nathalie PUEL, Gisèle RIGAL, Hélène RIVIÈRE, M. Jean-Philippe SADOUL, Mme Émilie SAULES-LE BARS, M. Christian TIEULIÉ, Mme Sarah VIDAL.

Absent : M. Sébastien DAVID.

M. LE PRÉSIDENT - Bonjour à toutes et à tous. Mesdames et Messieurs les Conseillers départementaux, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs les remplaçants qui sont quelques-uns à être ici dans la tribune aujourd'hui et je les remercie en votre nom à tous.

Mesdames et Messieurs les directeurs et agents de notre grande maison, Mesdames et Messieurs de la Presse.

Trois semaines se sont écoulées depuis notre séance d'installation et ces 21 jours ont défilé à une vitesse folle. Nous ne les avons pas vu passer, je ne les ai pas vu passer. Et pour cause... Nous avons voulu, dès les premiers jours de ce mandat enthousiasmant au service de nos concitoyens aveyronnais, imprimer trois marques de fabrique :

- celle de la modernité et de l'innovation d'abord. Beaucoup de décisions ont été prises. Des réorganisations sont à l'œuvre. Nous avons jeté les pistes de notre action pour les sept ans à venir.

- celle de la présence démultipliée sur le terrain auprès de nos concitoyens. Avec certains d'entre vous, je me suis déjà rendu dans plusieurs territoires à la rencontre des Aveyronnais chaque jour ou presque. Ce sera le fil rouge de notre mandat, écouter, échanger, partager, capter par tous les pores les attentes, les inquiétudes, les dynamiques, les énergies de nos concitoyens.

- C'est enfin celle du travail en équipe. Le nombre de réunions d'élus ici a été dense, parfois épuisant, pour façonner notre organisation. Les rencontres avec nos directeurs, chefs de service, agents, ont débuté dès le 2 juillet et se poursuivront tout le long du mandat. C'est une grande équipe de l'Aveyron qui est en action et je remercie chacun de vous pour sa disponibilité et l'ambition que nous partageons.

Notre réunion de ce matin aurait pu n'être qu'administrative tant nous avons de points à valider sur le fonctionnement de notre assemblée, sa gouvernance, la répartition des responsabilités. Nous débattons dans quelques instants de nombreux rapports à ce sujet et je tiens à remercier l'ensemble des élus, ceux du groupe « Tous pour l'Aveyron » bien sûr, mais aussi les élus du groupe de la gauche dont le nom m'échappe... « Divers gauche » et les non-inscrits, pour l'ambiance constructive et positive qui règne ici depuis le 1^{er} juillet. Nous partageons, je le sais, le désir de servir nos concitoyens dans le respect les uns des autres et nous ne nous départirons pas de cette trajectoire.

Il nous incombe aussi ce matin de voter le compte administratif de l'année 2020, exercice un peu artificiel exécuté par une nouvelle équipe pour des comptes relatifs au dernier exercice de notre mandature. C'est ce qu'on appelle la continuité administrative.

J'ai pensé, nous avons pensé que ces contenus administratifs ne suffisaient pas à justifier que nous nous réunissions parce que ce que les Aveyronnais attendent de nous, c'est que nous travaillions pour eux, que nous mettions en œuvre le projet « l'Aveyron pour tous » que nous leur avons soumis, que nous soyons concrets.

Aussi dès cette première réunion, nous avons fait le choix de soumettre à notre assemblée un des axes de notre ambitieuse feuille de route pour ne pas perdre une seconde de ce précieux mandat qui nous est confié et être résolument dans l'action et le mouvement. Jean-Luc Calmelly, Président de l'Agence

Départementale du Tourisme et en charge de la refonte de nos politiques d'attractivité, vous soumettra dans quelques instants une ambitieuse feuille de route pour les semaines et les mois à venir.

Nous nous sommes engagés à tirer l'Aveyron vers le haut, c'est ce que nous ferons sans relâche avec tous les acteurs de notre beau département et cette volonté est au cœur de nos travaux de ce matin : un Aveyron conquérant, dynamique, moderne, qui s'adresse à tous et relève les défis du recrutement, de l'attrait des jeunes, de la promotion de ses innombrables atouts.

Nous sommes mobilisés, je suis mobilisé de toutes mes forces pour aller le plus loin et le plus haut possible sans attendre. Vous l'aurez compris, l'impatience est au cœur de nos actions et sera notre moteur. Je suis aussi impatient que nous débattions et je vais donc m'arrêter ici.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements...)

Comme je viens de vous l'indiquer, nous allons procéder à l'examen du premier rapport qui est dans votre série de documents et je donne la parole à Jean-Luc Calmelly.

1/ OBJET : RAPPORT SUR LA TRANSFORMATION DE L'ADT EN AGENCE DÉPARTEMENTALE DU TOURISME ET DE L'ATTRACTIVITÉ

M. CALMELLY - Merci Président. Chères et chers collègues, bonjour à tous.

Le rapport n°1 a pour thème « Relancer l'attractivité de l'Aveyron avec le projet « Destination l'Aveyron ». Il n'a échappé à personne que le programme de mandature, porté par notre Président et sa majorité départementale, affirmait fortement la volonté de relancer une politique d'attractivité très volontariste pour l'Aveyron.

Pourquoi maintenant ? Nous avons fait le point sur les forces et les faiblesses de l'Aveyron, je ne reviendrai pas là-dessus. Nous savons que le défi démographique demeure un enjeu vital. Après la stagnation observée par l'INSEE durant les cinq années qui ont précédé, les efforts déployés par le Conseil départemental et ses organismes associés avec l'ensemble de ses partenaires ont permis de relancer la dynamique démographique depuis 2012.

Pourtant, au regard de territoires comparables, l'Aveyron souffre encore de l'isolement que nous devons compenser en nous appuyant sur nos propres forces. C'est donc une stratégie d'attractivité offensive que nous devons imaginer. La crise du Covid a révélé des tendances sociétales pouvant changer la situation, illustrées par la volonté de quitter les grandes agglomérations au profit de départements plus ruraux. Ces aspirations des urbains, le très haut débit, nos grands espaces, notre potentiel économique, notre potentiel de création d'emplois sont autant d'indicateurs qui montrent que le contexte est favorable. Ces indicateurs, nous devons les transformer en avantages concurrentiels.

Pour quel objectif ? Il était important de se poser la question du pourquoi avant de se poser la question du quoi. Pour nous assurer de la bonne compréhension de l'ambition de ce projet, nous proposons de définir l'objectif ainsi : pour transcender les risques d'affaiblissement démographique et leurs conséquences sur la vie quotidienne des Aveyronnais, notre ambition est de porter un projet de qualité de vie qui améliore le quotidien de tous. Notre ambition est de révéler l'Aveyron auprès de

publics choisis qui sont à la recherche d'un lieu identitaire et innovant, offrant une perspective de renouveau personnel et professionnel.

Il convient donc de porter ensemble cet objectif et de franchir une nouvelle étape avec la mise en place d'une Agence Départementale du Tourisme et de l'Attractivité.

Deux conditions essentielles pour sa réussite : ce projet doit être partagé, il doit être transversal. Il doit être partagé : il s'agit de bâtir un projet volontairement rassembleur et qui s'enrichisse des retours des expériences précédentes. Il doit être transversal parce que chaque thématique traitée au sein de notre assemblée est concernée, que ce soient les mobilités, le social en lien avec l'emploi, l'aménagement du territoire, le sport, la culture à titre d'exemple.

Pourtant, cela ne s'arrête pas aux seuls travaux de notre assemblée. Concrètement, pour impliquer les forces économiques du département, il vous est proposé de mettre en place un conseil stratégique de l'attractivité dont le Président du Conseil départemental assurera le pilotage. Ce lieu d'échanges contribuera à définir et suivre les orientations stratégiques prises afin qu'elles soient partagées par l'ensemble des acteurs du territoire. Bien entendu, les représentants de l'État et de la Région seront associés à notre démarche.

Quelle sera la méthode ? Elle sera essentielle. Nous allons essayer d'être pragmatiques en distinguant bien stratégie et opérationnalité parce que nous ne partons pas de rien. Nous avons déjà accumulé des expériences au travers des actions, des dispositifs et des outils dédiés à l'attractivité. Nous disposons déjà de l'ADT Tourisme Aveyron, de « l'Aveyron recrute », de « l'accueil Médecins Aveyron », d'Aveyron Culture et d'Aveyron Ambition Attractivité.

Rassemblons ces moyens au sein d'un seul outil opérationnel en faisant évoluer l'ADT en ADTA, Agence de Développement Touristique en Agence de Développement du Tourisme et de l'Attractivité. Il s'agit de recentrer dans cette agence les activités opérationnelles d'attractivité aujourd'hui dispersées au sein des services du Conseil départemental et d'Aveyron Ambition Attractivité. L'Agence de Tourisme Aveyron, vous le savez, a capitalisé depuis de nombreuses années des compétences affirmées en matière de marketing et de communication qui constituent son ADN, avec en particulier un écosystème digital très performant. Ces compétences peuvent être mobilisées au service de la nouvelle ambition d'attractivité de l'Aveyron souhaitée par le Conseil départemental.

Une convention de partenariat définira plus précisément les objectifs communs et les moyens mis à disposition pour les atteindre. Parallèlement, seront développées au sein du comité départemental des fonctions stratégiques et de coordination en faveur de l'attractivité.

La nouvelle agence doit aller plus loin dans la prise en compte des attentes et des aspirations, des craintes, des freins éventuels, des clientèles existantes et potentielles pour bâtir des actions et des outils marketing performants et permettre de positionner et de différencier fortement l'Aveyron en France, faire rayonner l'Aveyron selon les termes de notre Président ou tirer l'Aveyron vers le haut puisque ce sont ses derniers propos.

Nous poursuivrons l'objectif d'atteindre une forme de leadership dans le paysage des départements ruraux en matière d'attractivité et nous devons également faire en sorte que les Aveyronnais s'approprient cette démarche.

Quel est le tempo de notre démarche ? Le souhait émis par le Président est que l'agence soit opérationnelle le 31 mars 2022. Un calendrier contraint, très volontariste, mais qui laisse la place aux échanges. Durant la période qui nous sépare de cette échéance, les actions déjà en place continueront à être menées avec un renforcement de la coordination et de la coopération des équipes. De nouveaux projets pourront être lancés en fonction des opportunités. Nous prévoyons également un temps de concertation avec les partenaires du Conseil départemental, les chambres consulaires en font partie forcément, pour recueillir leur avis sur l'élaboration du projet de feuille de route.

Telles sont les grandes lignes de ce projet ; il nous appartient ensemble, si vous le voulez bien, de valider les actes présentés pour la réussite de ce programme ambitieux que nous proposons de dénommer « Destination l'Aveyron » ! Merci.

M. LE PRÉSIDENT – Merci M. Calmelly. Mme Vidal !

Mme VIDAL – M. le Président, mes chers collègues, nous voulons nous aussi saluer le bon état d'esprit qui a présidé à nos rencontres et à nos débats depuis le début de cette mandature, vous l'avez dit, à de nombreuses reprises. Nous nous en réjouissons puisque les dossiers et les projets qui nous occupent se devaient d'échapper aux considérations partisans au profit des Aveyronnais et de l'attractivité de notre département. Attractivité dont il est question sur ce premier rapport et sur lequel nous souhaitons revenir.

Vous nous présentez, et c'est le cas globalement sur l'ensemble des rapports, les lignes directrices de l'action qui sera la vôtre, un cap pour les prochaines années, et nous ne pouvons que partager votre volonté de relancer l'attractivité. Nous sommes d'ailleurs intervenus à plusieurs reprises lors de la dernière mandature pour rappeler que l'enjeu de cette mandature devait être celui de l'attractivité. Vous avez rappelé, M. Calmelly, la stagnation de la démographie ; il y a eu également les crises Bosch, SAM, la baisse du nombre d'enfants scolarisés dans nos établissements scolaires qui sont autant de signaux d'alerte qui nous obligent à réagir et à anticiper nos politiques publiques.

Sur la méthode ensuite, vous choisissez de mettre en place une agence pour mener à bien ces nouvelles actions pour plus de réactivité et d'efficacité, pour mettre en commun toutes les compétences et les énergies en interne, mais aussi en externe avec l'expertise de personnalités ressources et de décroïsonner l'action publique. Nous en comprenons bien entendu l'intérêt et y participerons à vos côtés avec des propositions dans le cadre du travail qui nous attend au sein de l'agence départementale. Je crois que c'est aussi ce qu'attendent nos citoyens.

Un souhait néanmoins et une volonté que nous souhaitons incarner dans les semaines à venir parce que parmi les atouts cités pour y parvenir, nous souhaiterions que vous investissiez pleinement le champ des enjeux liés au développement durable qui sont porteurs d'opportunités de développement territorial, à la fois source d'emplois, de leviers d'attractivité touristique, mais aussi en répondant à la volonté croissante de nos concitoyens de vivre dans un environnement naturel préservé. Nous pensons

que l'intérêt et les liens entre activité durable et qualité environnementale sont forts et nous aurions souhaité qu'ils soient pleinement mentionnés. C'est la question des mobilités douces, la question de la diversification des modes de mobilité, la qualité de l'air et la préservation de la ressource en eau qui entrent pleinement dans les critères de la qualité de vie et les aspirations à bien vivre que nous devons nécessairement porter collectivement sur le mandat à venir. Nous serons particulièrement vigilants et attentifs à ce que tous ces leviers répondent à ces enjeux.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Y a-t-il d'autres demandes de prises de parole ?

M. GROS - Je voudrais intervenir au niveau de la médecine. Pour qu'un territoire soit attractif, il faut qu'il ait un service médical de bonne qualité. Il y a de plus en plus de médecins généralistes qui partent en retraite sans être remplacés, il y a beaucoup de spécialistes aussi qui disparaissent ; par exemple à Millau, il n'y a plus de pédiatre et dans un an ou deux il n'y aura plus d'ophtalmologue.

Je sais que le Département a recruté des médecins libéraux surtout ; je voudrais savoir si, dans l'avenir, on ne pourrait pas envisager d'autres voies de recrutement avec le recrutement de médecins salariés, comme l'ont fait certains départements comme la Saône-et-Loire qui a déjà recruté 70 médecins salariés.

M. LE PRÉSIDENT – Y a-t-il d'autres demandes de prise de parole ?

Je vous remercie de vos interventions. Merci Mme Vidal de vos propos qui retracent effectivement ce que nous venons de vivre.

Sur la liste que vous posez par rapport au développement durable, ce n'était pas prévu à ce stade, mais je vous propose qu'on projette une diapositive qui explicite la façon dont nous imaginons l'organisation interne du Conseil départemental pour atteindre tous nos objectifs et vous verrez que votre considération est aussi la nôtre, même si elle ne s'exprime pas dans ce premier rapport. Je vous fais observer qu'on en est au premier rapport, on a peu de temps pour aller plus loin.

Mais je tenais à vous présenter cette diapositive. Sur le bandeau horizontal se trouvent nos commissions internes qui feront l'objet de délibérations en suivant pour leur composition et qui retracent les compétences du Conseil départemental de par la loi. Vous voyez que le développement durable et l'amélioration du cadre de vie sont une des commissions, et j'ai eu l'occasion de dire lors de l'installation que nous voulions faire de cette préoccupation une préoccupation permanente et sur tous les sujets. Vous pouvez observer aussi que la commission traditionnellement appelée « des Routes » porte aujourd'hui le nom de commission « des Routes et des Mobilités ». Elles ont été déclinées ainsi.

Sur le volet vertical, vous avez les trois outils dont nous souhaitons nous doter, à commencer par l'Agence d'attractivité, qui sont pour nous des outils supports dans lesquels nous irons puiser que ce soit sur le champ du social, sur le champ des grands projets, sur le champ de la jeunesse, etc.

La préoccupation que vous exprimez est aussi la nôtre et dans les jours et les semaines qui arrivent nous proposerons une feuille de route ambitieuse sur la préservation de l'environnement et la mise en valeur des actions de préservation qui sont déjà en place.

M. Gros, la démographie médicale est évidemment un sujet partout dans le département, beaucoup a été fait dans les années qui viennent de s'écouler grâce à une action volontariste de l'équipe en place et cela place d'ailleurs l'Aveyron dans une situation moins mauvaise, plus enviable, que celle de beaucoup d'autres départements. Pour autant, on ne peut pas s'endormir sur ses lauriers et il faut poursuivre. Toutes les solutions que nous pourrions explorer et qui correspondront à la particularité de chaque territoire seront explorées et nous les accompagnerons. Cela va faire partie des missions que je proposerai que nous confiions à l'agence d'attractivité. Nous aurons à en débattre dans les semaines qui arrivent.

J'en termine sur ces réponses en vous précisant que vous avez travaillé sur la composition des commissions internes avec notre souhait de faire participer tous ceux qui le souhaitent, et avec un souhait de représentativité de l'assemblée dans les commissions internes, cette représentativité sera la même dans les organes associés que vous avez en vertical sur le schéma qui est à l'écran. Nous aurons à cœur de maintenir cet équilibre.

Y a-t-il d'autres questions ? On va passer au vote de ce premier rapport, qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci pour l'unanimité.

2/ OBJET : RAPPORT D'INTENTION SUR LA CRÉATION D'UNE AGENCE DÉPARTEMENTALE DES SPORTS

M. LE PRÉSIDENT - Il y a une série de trois rapports en suivant pour poursuivre les modifications de nos outils pour les adapter au projet que nous portons. Ces rapports sont de nature légèrement différente parce qu'ils n'ont pas encore été complètement aboutis, ce sont des rapports qui vous présentent l'intention pour que l'Assemblée départementale soit informée et qui feront l'objet ensuite de précisions lors de nos prochaines séances.

Je donne la parole à Jean-Pierre Masbou sur la création future d'une agence départementale des sports.

M. MASBOU - Merci mon cher Président. Bonjour à toutes et à tous, le public également.

Je vais vous exprimer aujourd'hui la politique d'ambition que nous avons pour le sport, ambition est un mot que nous partageons aujourd'hui, nous les élus, avec ce programme du Conseil départemental. À travers ce mot ambition, je vais vous donner quelques lignes aujourd'hui qui caractérisent les évolutions qu'il va y avoir dans le sport.

Notre projet aujourd'hui est l'expression d'une réelle ambition et nous souhaitons rapidement mettre en œuvre des moyens amplifiés pour accompagner et relancer une vie sportive en souffrance depuis quelque temps avec des pratiques empêchées, pour innover, nous adapter aux besoins de chacun, avec équité et transparence et en n'oubliant personne.

Sans déjuger les actions jusqu'alors développées et qui vont nous permettre d'aller encore plus loin par rapport au socle que nous avons, nous allons renforcer aujourd'hui les actions qui existaient en comblant les absences, les sujets sur lesquels nous n'intervenons pas. En nous appuyant sur la qualité

des résultats obtenus, nous souhaitons engager une profonde mutation de la mise en œuvre de nos politiques sportives que nous souhaitons inscrire toutes et tous dans la durée.

Pour cela, nous faisons le choix de proposer cette politique avec des nouvelles dimensions proches de tous les Aveyronnais et adaptée à l'environnement, en tenant compte de la perspective dynamisante des Jeux Olympiques de Paris 2024. C'est une chance ! Et du label « Terre de Jeux » auquel nous avons postulé il y a une année qui permet aussi d'être dans une autre dynamique à partir de maintenant jusqu'en 2024, avec l'organisation des jeux et des villes qui ont été retenues en Aveyron comme Rodez, Millau et Espalion.

En nous appuyant sur la qualité des actions déjà développées, nous proposons ce projet ambitieux. Il s'agit de doter notre collectivité d'un nouvel outil au service du sport aveyronnais, on l'a nommé avec Arnaud Viala agence départementale des sports. Elle existe dans d'autres départements comme dans l'Hérault, elle existe sous plusieurs formes. L'objectif est de mieux fédérer, de gagner du temps, d'être beaucoup plus réactif et d'avoir moins d'intermédiaires et d'être in fine plus efficaces.

Cette agence départementale des sports sera un levier dynamique et opérationnel. Par convention d'objectifs, l'Assemblée départementale lui confiera les moyens nécessaires pour la rendre efficace. L'agence sera pilotée par un président délégué, moi-même, sous l'égide du président du Conseil départemental. Elle aura un rôle transverse auprès de l'ensemble des commissions en lien avec les vice-présidents. Elle devra poursuivre l'ensemble des objectifs et des missions dont nous ferons le choix. Elle doit constituer un pôle ressource au service des Aveyronnais.

Dans un premier temps, nous lui accorderons un fonctionnement expérimental et rapidement nous prendrons la suite pour que nous rentrions dans un cadre durable pour entrer dans le programme de mandature au plus vite. Je ne cite pas de date ni même de mois, mais je pense que l'année 2022 sera celle de la concrétisation de cette belle agence que nous allons créer.

Je n'ai pas parlé volontairement de la crise que nous traversons parce que je trouve que nous en parlons beaucoup. Le monde du sport a énormément souffert. Mais sachez que la crise que nous traversons aujourd'hui est transverse, nous devons nous habituer aujourd'hui à la traiter, elle ne va pas s'arrêter demain. C'est pour cela que des actions ont déjà été menées depuis plusieurs mois et nous allons continuer ces actions aujourd'hui, garder un intérêt pour le sport et garder à flot tout ce qui est sport en général avec les mesures qui ont déjà été prises.

Je vais rappeler les mesures qui ont été prises pour maintenir le sport à flot, des mesures qui ont prouvé leur efficacité avec un plan de relance que nous avons concrétisé et que nous aurons encore à renforcer. Il concerne les clubs avec une participation à la licence, car le nombre de licenciés est en diminution. Participation à la licence pour tous les enfants à partir de la classe de 6^{ème}, vous voyez l'effort qu'on porte pour les jeunes à partir de la 6^{ème} pendant quatre ans jusqu'aux Jeux Olympiques pour entrer dans une dynamique par rapport aux jeunes et aux Jeux Olympiques de 2024, et ensuite par rapport à des équipements sportifs que nous ouvrirons, sans compter tous les dossiers pour intervenir par rapport aux baisses de charges ou de budgets dont ont été victimes certains présidents de clubs concernant les manifestations qu'ils n'ont pas pu animer.

Voilà quelque chose que nous allons travailler. Y aura-t-il des priorités ? Bien évidemment. Nous allons cibler les publics les plus sensibles, les jeunes et les personnes en situation de handicap, les séniors avec l'axe du sport santé, du sport pour tous. Les Jeux Olympiques 2024 c'est une aubaine avec « Terre de Jeux » pour laquelle nous avons postulé, beaucoup voudraient être à notre place aujourd'hui. Mais nous y sommes, bravo.

Agir au plus près des acteurs locaux en portant une attention particulière sur les manifestations locales.

Un petit mot sur ce qui s'est passé jusqu'à maintenant, en citant Bernard Saules dont la fille est là aujourd'hui, c'est un honneur qu'elle soit là. J'ai continué cette politique, cette politique qui s'amplifie, ce n'est pas un chamboulement, c'est une évolution. C'est tenir compte de tout le monde, faire profiter un maximum de personnes, et quand on dit rendre le territoire plus attractif c'est retrouver l'ambiance qui existait il y a des années dans tous les villages, sur tout le territoire, avec des manifestations sportives et le Conseil départemental qui sera présent. C'est aussi simple que cela.

Par ce biais nous touchons tout le monde et en touchant tout le monde on permet de proposer la politique du sport à tout le monde. Il y a 83 000 licenciés aujourd'hui, mon objectif est qu'il y ait encore plus de licenciés parce que le sport véhicule énormément de valeurs auxquelles nous avons besoin de nous rattacher et tout cela est une aubaine pour développer encore plus le sport.

Je vous remercie beaucoup toutes et tous.

M. LE PRÉSIDENT – Merci cher collègue qui pourrait être intarissable sur le sujet du sport.

Y a-t-il des souhaits de prise de parole ?

Mme BAYOL - Bonjour, merci Jean-Pierre pour ces précisions. On attend encore de savoir comment va fonctionner réellement cette agence, j'imagine que vous ne le savez pas encore.

C'est important aussi de penser à associer le monde sportif en général, vous l'avez dit, mais aussi les collectivités qui sont au plus proche des associations et du monde sportif. C'était juste la remarque que je voulais faire et j'ai hâte d'en savoir plus et de partager tout cela.

M. LE PRÉSIDENT – On va effectivement associer tous les partenaires de ce grand univers qu'est celui du sport et, comme vous le soulignez Mme Bayol, ce qui est important c'est aussi d'aller vers les collectivités, l'ambition qu'on a c'est que l'Assemblée départementale fixe des objectifs en fonction des différentes catégories d'Aveyronnais qui pratiquent du sport ou dont on pense qu'il faut faciliter la pratique du sport. Jean-Pierre en a cité certains, il y a le sport santé, le sport prévention, le sport pour les jeunes, le sport élite de ceux qui portent haut les couleurs de l'Aveyron y compris dans les compétitions mondiales, on en a actuellement. Il y a le sport senior, le sport loisirs, etc.

Lors d'une prochaine séance, Jean-Pierre n'a pas voulu dire de date, mais moi je lui en ai déjà donné une, j'espère qu'à la session de septembre que nous serons en mesure de vous proposer le calendrier précis et les axes sur lesquels on va missionner la nouvelle agence.

M. MASBOU – Je voudrais aussi associer les services qui travaillent beaucoup, on sera en mesure de proposer quelque chose de structurant rapidement pour entrer dans cette nouvelle dynamique.

Il y a aussi le sport intergénérationnel qui est la pratique aujourd'hui qui rassemble des personnes de 7 à 77 ans. C'est là où nous serons proactifs. Nous ferons plus qu'attendre des événements, nous les provoquerons.

Mme ALIÈS – Je suis ravie qu'on mette en place une agence départementale des sports parce qu'il y a beaucoup d'activités sportives dans ce département qui se font de façon un peu confidentielle ou qui sont très peu mises à l'honneur.

Là, on est dans l'optique de la préparation des Jeux Olympiques et on sait que dans plusieurs communes du département il y a pas mal de sportifs de très haut niveau qui sont au vert, ils cherchent des endroits pour se mettre au vert vu les contraintes sanitaires très importantes, on en a dans le sud Aveyron en particulier. Il y a des gens qui se préparent aux championnats du monde aussi.

Il y a aussi des activités, je pense à des marathoniens et des gens qui font des ultra trails qu'on ne met pas en évidence sur le département. Pourtant, il y a beaucoup de gens qui font ces activités-là, mais ils le font de façon très privée, et ils ont des résultats impressionnants. Il y a aussi le volet infrastructures qu'il va falloir revoir.

Je voudrais aussi dire que le sport est une source d'économie très importante pour de nombreuses associations. Merci.

M. LE PRÉSIDENT - Merci Madame Aliès.

Je propose que nous passions au vote, y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je vous remercie pour cette adoption à l'unanimité.

10

3/ OBJET : NUMÉRIQUE, INNOVATION ET ÉNERGIE : UN OUTIL MODERNE ET PERFORMANT À CONSTRUIRE POUR LES AVEYRONNAIS ET LES COLLECTIVITÉS

M. LE PRÉSIDENT – Le rapport suivant concerne le numérique, l'innovation et l'énergie que je vais rapporter puisque notre collègue Sébastien David qui est en charge de ce champ est excusé aujourd'hui.

Exactement de la même manière que ce qui vient d'être exposé pour l'attractivité et pour le sport, nous pensons qu'un des enjeux transversaux de toutes nos politiques dans les années qui arrivent c'est le numérique, la transition énergétique. Nous voulons donc nous doter, avec l'ensemble des parties prenantes à commencer par les collectivités communales et intercommunales qui sont impliquées sur ce champ, mais aussi les autres départements avec lesquels nous travaillons notamment actuellement sur le déploiement de la fibre, je cite le Lot et la Lozère avec lesquels nous sommes en contrat, d'un outil unique qui nous permette d'aller du gros tuyau qui amène la technologie à l'heure actuelle qui est la fibre jusqu'à l'utilisateur final qui est l'Aveyronnais chez lui, l'Aveyronnais entrepreneur, l'Aveyronnais qui a besoin de domotique et d'évolution de son logement, l'Aveyronnais qui est à la recherche d'innovations technologiques pour son activité économique, l'Aveyronnais qui crée une entreprise, etc. etc. Nous voulons avoir ce continuum d'accompagnement du besoin en nouvelles technologies à travers un outil unique.

Le rapport qui vous est proposé ici préfigure ce sur quoi nous travaillons déjà, les équipes autour de Sébastien David ont commencé à travailler, la création d'un pôle numérique issu de l'actuel SIEDA et de l'actuelle SMICA, qui nous permettra aussi d'embrasser la politique initiée il y a quelques mois autour de la domotique de façon à ce qu'ensuite chaque service du Conseil départemental, chaque collectivité du département de l'Aveyron ait cette fonction support à disposition.

Voilà ce que je peux vous dire de ce rapport en vous précisant par ailleurs qu'il y a plus de détails dans l'écriture du rapport, et il y aura surtout plus de détails dans les sessions à venir. Sur l'ensemble des sujets que nous abordons aujourd'hui, je sais que chacun aurait à cœur de s'exprimer, mais cela n'a pas été possible pour une raison simple, c'est que les commissions internes n'ont pas pu se réunir puisqu'elles n'étaient pas constituées. Elles vont le faire dès les premiers jours de septembre.

Avez-vous des demandes de prise de parole ?

M. COUFFIGNAL - Je me réjouis pour ma part que le Département se penche sur la question du numérique qui est pour moi centrale effectivement dans le monde dans lequel on vit.

Si j'ai bien compris, on va s'orienter vers une fusion SIEDA SMICA, est-ce cette orientation qui est prise ou est-il trop tôt pour le dire ?

M. LE PRÉSIDENT – En tout cas, l'orientation que nous souhaitons prendre avec les partenaires, parce que dans ces structures nous sommes un membre parmi d'autres, c'est le rapprochement des équipes. Donc, cela prendra la forme que nous jugerons la plus opportune avec les autres membres le moment venu. C'est effectivement vers cela que nous souhaitons aller.

M. COUFFIGNAL – Une mutualisation des moyens ?

M. LE PRÉSIDENT – Absolument.

M. COUFFIGNAL – Parfait. Je vous remercie M. le Président.

M. LE PRÉSIDENT – Merci à vous. S'il n'y a pas d'autres prises de parole, je mets aux voix le rapport, qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci beaucoup.

Nous passons au rapport suivant sur la culture, je donne la parole à Mme Presne.

4/ INFORMATION SUR L'OPPORTUNITÉ D'INTERNALISATION DES POLITIQUES CULTURELLES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Mme PRESNE – Le rapport n°4 concerne l'information sur l'opportunité d'internalisation des politiques culturelles du Conseil départemental. En introduction de ce rapport, il vous est rappelé les objectifs fixés par le Conseil départemental dans le cadre d'un CPOM dans le domaine culturel. Nous avons à cœur de poursuivre ces grands objectifs avec l'ensemble de nos partenaires.

Pour autant, toute nouvelle équipe d'élus est légitime à se poser un certain nombre de questions avant de définir son projet de mandature. D'autant plus que la mandature qui s'ouvre à nous, nous oblige à nous projeter à une échéance d'une quasi-décennie, ce qui pour la culture est une période très longue.

C'est pourquoi il est proposé de faire un état des lieux de toutes les actions conduites au niveau des services du Conseil départemental, mais également au niveau d'Aveyron Culture. Comme précisé dans le rapport, cela fait maintenant plus de 30 ans, 31 ans exactement, que le Conseil départemental

confié à Aveyron Culture, à travers une convention d'objectifs, la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions.

Au-delà de l'évaluation faite chaque année sur la mise en œuvre effective des actions, il est utile d'opérer une analyse plus poussée de l'ensemble des dispositifs financés par le Conseil départemental. Faut-il continuer ainsi ? Faut-il mutualiser les moyens au sein du Conseil départemental ? D'autres départements se sont déjà posé cette question. Pour mémoire, en 2013, le secteur Lecture a été confié à la médiathèque départementale et ainsi deux personnes d'Aveyron Culture ont rejoint les équipes du Conseil départemental. Aujourd'hui, il s'agit de délibérer sur le lancement d'une analyse plus approfondie dont le suivi sera assuré au sein de la commission permanente.

La question de l'internalisation d'Aveyron Culture doit nous donner l'occasion de repenser notre fonctionnement plus globalement dans chaque secteur culturel. Notre société évolue à grande vitesse. La culture n'échappe pas, bien au contraire, à cette évolution puisqu'elle est le reflet de notre société.

Il est donc aujourd'hui nécessaire de regarder loin devant en termes de choix culturels pour proposer aux Aveyronnais une offre de grande qualité en phase avec leurs attentes.

Pour cela, nous devons mener une réflexion prenant en compte les attentes de tous les publics et celle des acteurs culturels. Je vous rappelle qu'ils ont été très impactés par la crise sanitaire que nous venons de vivre et celle qui se poursuit encore.

Nous disposons pour cela de tous les personnels nécessaires, formés, pointus sur toutes les esthétiques et à qui nous pouvons faire confiance pour nous aider à porter ce projet ambitieux : la culture partout et pour tous. Merci M. le Président.

M. LE PRÉSIDENT – Je vous remercie ma chère collègue. Qui souhaite prendre la parole ?

M. GALLIARD – Merci M. le Président, je salue chacune et chacun d'entre nous. Si j'ai voté la création de l'agence départementale des sports, c'est parce que j'avais en tête le succès d'Aveyron Culture. Chacun sait que je suis très attaché à cette structure associative. Ce qui me gêne intellectuellement, c'est qu'en même temps qu'on propose la création de cette agence, on envisage l'opportunité de réinternaliser ce qui a fait le succès de la politique culturelle du département entre autres, c'est-à-dire Aveyron Culture.

M. le Président, vous l'avez compris, ce que je souhaite c'est que dans cette réflexion, dont nous avons parlé lorsque Karine Orcel et moi-même nous vous avons rencontré, il faut faire au moins en sorte de conserver le succès connu et reconnu d'Aveyron Culture, non seulement au niveau départemental, mais également au niveau de l'Occitanie et même au niveau national pour en avoir parlé avec le président d'une fédération. Faisons attention de ne pas abîmer l'outil. Merci.

Mme ORCEL - Merci M. le Président, je voudrais compléter un petit peu ce que vient de dire M. Galliard, en soulignant en tant que responsable associative et ancienne adjointe à la culture le travail remarquable qu'Aveyron Culture fait depuis de nombreuses années, à la fois pour la diffusion de la culture, le soutien à la création et en termes de médiation culturelle.

Comme lui, je suis un petit peu inquiète, on l'a déjà évoqué ensemble, qu'il puisse être envisagé d'internaliser cette structure au service du Département parce que les études de ces dernières années

montrent que lorsque les agences culturelles sont réintégrées aux services départementaux, il y a une perte de la qualité du travail qui a pu être fait depuis de nombreuses années. De plus, c'est souvent fait dans le but d'une diminution des budgets au niveau de la culture.

J'espère qu'on sera vigilant dans ce domaine pour maintenir la politique culturelle forte que porte le Département depuis de nombreuses années et qui me semble très importante, notamment en termes d'attractivité, et également au travers de la crise que traversent les acteurs culturels actuellement et qui nécessite toute notre mobilisation et notre soutien pour les accompagner et les aider à traverser au mieux cette crise.

Je souligne aussi le fait que si ces structures ont été créées à la base, c'est pour garantir une certaine souplesse, une réactivité et aussi une capacité d'expérimenter et de fédérer les acteurs culturels autour de projets à l'échelle des collectivités locales ou à l'échelle départementale. Il ne faudrait pas qu'on perde cette souplesse et cette réactivité en réintégrant Aveyron Culture dans les services du Département.

M. CANTOURNET - Merci M. le président, chères et chers collègues, il y a effectivement en quelque sorte un chassé-croisé entre le sport et la culture, externalisation du sport, internalisation de la culture. Je n'ai jamais siégé à Aveyron Culture, donc je ne suis pas spécialement attaché à la structure en tant que telle.

En revanche, ce qui est important, ce sont les actions qui sont menées. Actions qui ont été nombreuses notamment depuis 2015, il y a eu beaucoup de travail, cela a été dit, en particulier dans le domaine de la médiation culturelle, dans l'association des acteurs culturels, dans l'irrigation des territoires et dans l'aide à l'éducation populaire.

La réflexion qui est engagée est intéressante, il y a vraiment un aspect qui pour nous est important, qui est cité dans le projet de délibération, c'est le lien avec les acteurs culturels qui devra être maintenu selon des modalités restant à définir. Ces modalités, quelles sont-elles ? Est-ce qu'on va vers une Commission paritaire des acteurs culturels, un organisme consultatif spécifique ? Ce sont des questions importantes parce que sur nos territoires, les uns et les autres nous le savons bien, tous les acteurs culturels, à un moment ou à un autre, ont affaire à Aveyron Culture et apprécient le travail d'Aveyron Culture.

Je pense que dans la réflexion effectivement il va falloir être très fin et veiller à ce que ces actions qui aujourd'hui ont lieu puissent se poursuivre, se renforcer, sous une autre forme ; en tout cas on ne peut pas négliger tout le travail qui a été fait par Aveyron Culture, par les équipes d'Aveyron Culture qui sont également citées dans le projet de délibération et qui pourraient rejoindre les équipes du Conseil départemental. C'est important. On est sur un sujet qui concerne aussi l'attractivité du territoire, la culture fait partie de l'attractivité du territoire départemental.

Voilà ce que je voulais dire sur ce rapport.

M. LE PRÉSIDENT – Mme Vidal ! Je vous invite, s'il vous plaît, mes chers collègues à essayer de synthétiser vos interventions.

Mme VIDAL - Je vais être brève M. le Président. Je voudrais aussi dire un mot en tant qu'adjointe à la culture d'une autre collectivité. Aujourd'hui le fait qu'il y ait deux entités, Aveyron Culture et le

service culture du Conseil départemental, je comprends que pour les acteurs culturels on diffuse un peu la visibilité de l'action du Département. Ce qui est certain, c'est qu'il y ait un seul et unique interlocuteur va dans le bon sens.

Après, reste à savoir s'il faut que ce soit le service Culture du Conseil départemental ou une Agence départementale de la Culture qui porte ces missions. Pour le coup, on fait 3 agences et on réinternalise, mais je pense qu'il y a une nécessité à ce qu'il y ait une seule et unique entité dans l'intérêt des acteurs culturels.

Mme PRESNE - Je voulais apporter un certain nombre de réponses à ce qui vient d'être dit, par exemple que 6 départements ont une agence en Occitanie. Récemment, la Haute-Garonne a mis en régie directe son offre culturelle.

Depuis quatre ans, j'ai suivi de très près Aveyron Culture et son aura sur le département, et je suis aujourd'hui pourtant convaincue, en m'appuyant sur ce que vient de dire Sarah, qu'il faut avoir une visibilité sur la culture du département. Je crois que là, on peut aller dans ce sens en travaillant dessus. Nous allons bien sûr, à l'aube de cette mandature, travailler beaucoup sur notre offre culturelle.

Pour répondre au fait d'externaliser le sport et d'internaliser la culture, pourquoi se l'interdire ? Nous sommes dans un environnement sociétal où tout va très vite et je crois qu'aujourd'hui, il faut être agile, réactif et là cela nous permet de rebondir sur l'attractivité. La culture doit être regardée comme un pivot autour duquel s'incrémente tous les secteurs, comme le tourisme bien sûr, l'éducation artistique dans les collèges, l'animation de nos villes et villages, avec bien sûr la prise en compte de notre patrimoine, véritable trésor à préserver, mais aussi à faire vivre. Tout cela va dans un seul et même package si je peux dire. Voilà ce que j'avais à dire.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup. Trois éléments de réponse :

- que chacun soit assuré qu'il n'est pas question de réduire l'effort sur la culture. La culture fait partie des compétences du Conseil départemental, c'est aussi une partie intégrante du projet et de la stratégie que nous portons parce qu'on ne peut pas vouloir vendre un département sans démontrer ce qui fait de lui ce qu'il est, et ce qui a fait de lui ce qu'il est. Il n'y a aucune volonté cachée, ou plus ou moins dissimulée, de réduire les moyens alloués à ce champ d'action.

- notre souci est justement la plus grande visibilité et la plus grande fluidité des politiques en matière culturelle. Effectivement, la réflexion qui vous est proposée, dont vous observez qu'elle est au stade de réflexion, permettra que toutes les considérations que vous avez exprimées soient prises en compte, à commencer par celle qui me paraît centrale dans ce que vous avez énoncé qui est la manière dont on continue d'associer la quantité importante d'acteurs de catégories différentes qui sont associés à nos politiques sur la culture.

- ce que nous pensons au fond, c'est que l'avenir de l'action culturelle pour un département comme le nôtre repose sur un couple serré entre le Conseil départemental et les territoires à travers leurs émanations, EPCI souvent (communautés de communes) qui, pour la plupart ont des politiques culturelles, mais qui pour la plupart ont également besoin du bras armé du Département, du soutien fort du Département, pour aller au bout d'une ambition. Donc, moi je pense que ça justifie le fait d'avoir une

gestion directe par l'Assemblée départementale de ce champ d'action. Mais nous allons, si vous le voulez bien, poursuivre ce travail, y associer tous les élus qui souhaitent s'y associer, et dans les semaines qui arrivent nous prendrons la décision qui correspond le mieux à l'objectif que nous nous sommes fixé.

Je mets aux voix le rapport. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie. Le rapport est adopté à l'unanimité.

5/ OBJET : COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

M. LE PRÉSIDENT – Nous en venons aux rapports concernant les finances, avec successivement le compte de gestion 2020 et le compte administratif. Avant de céder la parole à André At, je précise que la commission des finances qui, comme toutes les autres, n'existe pas encore puisqu'elle sera composée dans quelques minutes, a quand même, dans un cadre d'accord entre nous tous, examiné de manière « officieuse » ou en tout cas non formelle ces éléments. J'en remercie les membres et aussi celui qui est destiné à en prendre la présidence, Arnaud Combet.

M. AT - Merci M. le président. Mes chers collègues, après avoir évoqué ces sujets passionnants, sportif et culturel, venons-en à des réalités chiffrées.

Le compte de gestion retrace toutes les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, c'est-à-dire toutes les opérations comptables, à la différence du compte administratif que nous verrons tout à l'heure qui réintègre les excédents réalisés en dépenses et en recettes.

Vous avez le tableau sous les yeux. Nous partons de l'exercice n-1, donc l'exercice 2019, avec un résultat d'environ 10 M€, s'y ajoute le résultat de l'exercice 2020 qui est d'environ 20 M€, deux fois plus, nous soustrayons la part de l'investissement et nous avons un résultat de clôture de 13 112 000 €. On arrive au même résultat en partant différemment, on ajoute le cumul de l'excédent de fonctionnement qui est de 40 M€, on soustrait l'investissement qui est de 27 M€ et nous arrivons également à 13 112 000 € pour le Compte de gestion.

M. LE PRÉSIDENT – Y a-t-il des demandes de prises de parole sur le compte de gestion ?

Tu présentes les budgets annexes avant qu'on le mette aux voix.

M. AT – Il y a divers budgets annexes qui concernent la maison départementale enfance famille, l'École Supérieure de Professorat et de l'Éducation (ESPE), l'aire de Brocuéjous, la Chaufferie bois Sarrus, la production d'énergie. Tous ces budgets sont en excédent.

M. LE PRÉSIDENT – Toujours pas de demandes d'intervention ? Je vais demander à Jean-François Galliard de quitter la salle, non pas pour le compte de gestion. Ce sera pour le Compte administratif, excusez-moi.

Je mets aux voix, qui est contre ? Qui s'abstient ? Le compte de gestion est adopté, je vous remercie.

6/ OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

M. AT – Nous poursuivons avec le compte administratif. Les dépenses pour l'année 2020 s'élèvent à 383 M€, dont 295 M€ de dépenses de fonctionnement en progression de 3,7 % par rapport à celles de 2019, ceci est lié à la crise Covid. Et 64,6 M€ de dépenses d'investissement, en baisse par rapport à 2019. Et 22 M€ d'annuité de dette.

Le taux d'exécution des dépenses d'investissement est assez élevé à 79 %, ce qui a été souligné en commission des finances. Les dépenses de fonctionnement ont un taux d'exécution stable autour de 95 %, ce qui est bien normal.

Ce camembert retrace les dépenses d'investissement, les travaux de voirie constituent le principal poste avec 43,7 M€, ce qui représente 68 % des dépenses d'investissement, en légère progression de 1 % par rapport à 2019.

Ensuite les travaux d'équipement des bâtiments et des collèges totalisent près de 10 M€, ils enregistrent une baisse de 4 % par rapport à 2019, ces retards sont dus au fait que, notamment dans les collèges, on ne peut faire de gros investissements sur ces bâtiments que dans la période où les élèves ne sont pas présents dans les établissements. Or, cela a parfois coïncidé avec les périodes de confinement. Donc, il y a eu du retard dans la réalisation de ces chantiers.

Nous avons un chapitre concernant les interventions au titre de l'attractivité du territoire, l'environnement, la culture, la vie associative, la jeunesse et les sports, qui totalise 9 M€. 900 000 € ont été versés au titre du programme d'équipement social. Au titre des charges de structure, il est à noter une progression des dépenses informatiques qui sont passées de 500 000 € à près de 1,2 M€ en 2020 pour faire face au développement du télétravail et notamment à l'acquisition d'ordinateurs, de logiciels, et de smartphones.

16

Ensuite nous avons les dépenses de fonctionnement, avec les dépenses d'aide sociale qui sont le premier poste budgétaire avec 157 M€ ce qui représente 52 % des dépenses. Elles sont en forte progression de 4 %, cela fait 6 M€ de dépenses supplémentaires. Les principales hausses concernent l'insertion et notamment le RSA pour près de 2,6 M€ entre 2019 et 2020 pour atteindre 26,8 M€ en 2020.

Nous avons aussi une progression s'agissant du pôle enfance et famille et de l'APA qui est passée de 42,5 M€ en 2019 à 47 M€ en 2020.

Les charges de personnel constituent le deuxième poste de dépenses et arrivent à 80 M€, elles sont en progression de 1 % en 2020 ce qui est faible, mais elles ont progressé de 4 M€ sur les quatre dernières années.

Les interventions relatives à l'attractivité du territoire totalisent 14 M€ et enregistrent une augmentation de 3 % en ce qui concerne le tourisme, l'agriculture, le développement territorial, la culture, le sport et la jeunesse.

Les dépenses d'aménagement du territoire recouvrent l'entretien de la voirie, des bâtiments et des collèges et s'élèvent à 23,5 M€, en diminution de 1 %. On peut comprendre cette diminution, car plus on modernise notre territoire en investissant dans la voirie moins il y a de travaux d'entretien.

Ce tableau retrace les impacts de la crise Covid qui a généré des retards dans les programmes d'investissement et qui a généré des charges supplémentaires pour 4,6 M€ au titre des équipements de

protection, au titre des fonds de solidarité par rapport au milieu associatif, au titre de l'aide sociale hors RSA c'est-à-dire la prime de 1 000 € qui a été versée par équivalent temps plein notamment aux aides à domicile et aux salariés des EHPAD, etc. ce qui nous amène à un surplus de dépenses de 4,6 M€, ce qui n'est pas négligeable.

Nous passons à la partie recettes qui s'élève à 386 M€, elles sont en progression de 1,6 % par rapport à 2019. On peut noter la progression des DMTO en 2020 alors que nous avions pensé au moment de la préparation du Budget que ces DMTO seraient en baisse, mais le retard a été rattrapé en fin d'année. S'ajoute à ces recettes une nouvelle redevance concernant l'installation hydroélectrique pour 2,5 M€, ce qui n'est pas négligeable.

Nous avons des recettes d'investissement pour 37 M€ avec un emprunt de 21 M€, une augmentation de 5 % puisque l'emprunt était auparavant de 20 M€. Vous avez le tableau des recettes sous les yeux.

Voici le tableau qui retrace la synthèse budgétaire. Nous avons des produits de fonctionnement pour pratiquement 349 M€, des charges de fonctionnement pour 295 M€, ce qui nous donne une épargne de gestion de 53 M€. L'épargne brute est de 50 M€, le capital de la dette à rembourser, l'épargne nette à 30 M€, des dépenses d'investissement hors dette de 64,6 M€, et des recettes réelles d'investissement de 16 M€. L'emprunt étant de 21 M€, en intégrant les résultats antérieurs nous avons un résultat global de 13 112 000 € qui correspond exactement au compte de gestion que nous avons vu précédemment.

17

Pour en arriver au résultat définitif du compte administratif, nous avons un excédent de 2,7 M€. S'y ajoutent, puisque nous devons intégrer obligatoirement le financement de l'aéroport, 10 M€ d'emprunts qui n'ont pas été mobilisés au cours de l'exercice 2020 et qui permettront de financer 16 M€ de dépenses d'investissement qui étaient prévus et qui n'ont pas été réalisés. Si on fait 13 M€ plus 10 égale 23, moins 16 M€ de dépenses, ce qui nous fait un résultat du compte administratif d'environ 7 M€, précisément 6 887 044 €. Je vous rappelle que ce résultat serait bien plus élevé, de 4,6 M€, donc il arriverait à 11 M€, s'il n'y avait pas eu cette crise Covid.

Ensuite M. le Président nous avons également l'ensemble des résultats des différents budgets annexes.

M. LE PRÉSIDENT - Merci beaucoup M. le vice-président de cette présentation. Y a-t-il des questions ?

M. COMBET - Merci M. le président. Je vais essayer de faire court sur cette question, même si, évidemment, ces questions financières sont parfois complexes, je vais essayer de résumer et de faire court.

Je ne vais pas reprendre l'ensemble des éléments chiffrés qui ont été présentés par André At, je voudrais simplement souligner trois points positifs et trois points de vigilance pour l'avenir puisqu'aujourd'hui on fait le bilan de l'année 2020, mais il faut aussi se projeter sur l'avenir.

M. At l'a bien précisé tout à l'heure, ce compte administratif laisse apparaître des recettes en hausse autour de 1,6 %, notamment grâce aux droits de mutation qui ont été finalement plus favorables que prévu. Il est à noter que les dotations de l'État continuent à légèrement décroître puisqu'on se rend compte que sur l'année 2020 elles sont en légère diminution de 0,3%. C'est à noter.

Au niveau des dépenses, on a des dépenses en hausse pour le fonctionnement d'un peu moins de 4 % et c'est vrai que c'est l'effet Covid qui explique en grande partie cette augmentation des dépenses avec un fonds Covid, des aides supplémentaires, la protection des salariés.

On constate, en parallèle à cette hausse des dépenses de fonctionnement, une diminution des dépenses d'investissement de 7 %. Ce sera là le premier point de vigilance sur lequel je pense qu'il faut qu'on attire notre attention collective sur l'avenir. Hausse des dépenses de fonctionnement et baisse des dépenses d'investissement, c'est pour moi un point de vigilance, il faudra être prudent à l'avenir et faire en sorte que les dépenses d'investissement, si on veut promouvoir l'attractivité de l'Aveyron, ne poursuivent pas cette tendance.

En corollaire à cela, je voudrais mettre en point positif le taux de réalisation des investissements qui est très bon. Il y a plusieurs années de cela, nous étions intervenus plusieurs fois pour souligner que les taux de réalisation des investissements étaient inférieurs à 60 % certaines années. Et là, malgré le Covid, vous êtes, on est collectivement à 91% de réalisation de l'investissement, donc je crois que c'est quand même important, cela a baissé finalement de quatre points entre 2019 et 2020. C'est un point positif à souligner, avec son corollaire toujours, le fait que les travaux de voirie constituent le principal poste de dépenses d'investissement, c'est un peu moins de 70 %. Et vous le savez, cela a été pendant longtemps notre cheval de bataille, nous pensons qu'il faudrait à l'avenir réorienter une partie de ces investissements dans d'autres domaines que les routes. C'est un souhait pour l'avenir.

Le second point de vigilance, c'est la hausse des emprunts, on était à 20 M€ en 2019, on passe à 21 M€, c'est 5 % de plus. Donc là aussi, c'est maîtrisé, mais si c'est 5 % de plus chaque année pendant cinq ans, ce sera moins maîtrisé.

Pour autant, il y a aussi un point positif au niveau des emprunts, c'est que la plupart sont réalisés à des taux fixes et ils sont parfaitement sécurisés avec des taux bas. C'est aussi un point positif sur la structure même de l'endettement.

Un mot sur l'épargne nette, elle est importante, c'est celle qui permet de financer les investissements sans recours à l'emprunt. Elle est en baisse de 17 %, elle reste à un niveau confortable de plus de 30 M€. Mais il va falloir veiller à maintenir ce montant ; si on diminue trop l'épargne nette dans les années à venir, on aura du mal à autofinancer nos investissements, il faudra recourir à l'emprunt et donc cela posera question à moyen terme.

Enfin, mon troisième point positif, c'est un peu la conclusion, c'est le fait que le ratio de solvabilité reste très bon à 3,6 années. Vous savez qu'en termes de comptabilité publique, on commence à s'inquiéter lorsqu'on dépasse dix ans. On en est loin, c'est à mettre au crédit et je tenais à le souligner.

En conclusion de mon intervention, je dirai simplement que les chiffres bruts sont bons et que les marges de manœuvre se situent plus dans la structure des dépenses. Comment orienter certaines

dépenses de fonctionnement dans d'autres directions ? Peut-être former certains personnels, prévenir certains risques, améliorer qualitativement certains services, c'est la tâche qui nous incombera dans les années à venir. Et également comment réorienter peut-être la politique d'investissement autrement que sur les routes et aller sur d'autres actions pour encore une fois mieux porter l'attractivité de l'Aveyron.

Aussi, eu égard à ses données et à notre volonté de travailler de manière constructive, notre groupe a décidé que nous voterions ce compte financier et que nous participerions, comme il a été dit, à tous les travaux utiles et nécessaires pour nous mettre dans la perspective d'une meilleure attractivité pour l'avenir. Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT – Merci.

M. TIEULIÉ – Merci M. le président, je voudrais répondre à M. Combet quand il évoque la possibilité de réduire les crédits sur les travaux routiers ; il est peut-être issu d'un canton urbain, mais nous qui sommes issus d'un canton rural, nous avons que la route est le seul moyen de communication, c'est un lien social pour nos résidents, pour aller travailler, pour communiquer entre eux. Je prends l'exemple d'un pont auquel je suis très attaché et à sa reconstruction sur mon territoire, un pont qui se dégrade de plus en plus, et qui vaut 6 à 7 M€. Si l'on réduit les crédits routiers, je ne pense pas que le territoire, dans lequel nous sommes élus avec ma collègue, va apprécier.

M. LE PRÉSIDENT - Merci. M. At !

M. AT – Notre cher M. Combet, Président pressenti de la commission des Finances, oui je dis pressenti puisque le Président du Conseil départemental a proposé que l'opposition préside la commission des Finances, mais nous ne proposons pas de nom. Je note qu'il y a beaucoup de points positifs, il est vrai que vous ne deviez pas décevoir vos collègues si près du but.

Comme il n'y a que des points positifs pratiquement, je vais quand même apporter quelques explications concernant l'investissement. On nous explique qu'il est en diminution, il est en diminution par rapport à l'année 2019 effectivement, puisqu'en 2019 nous avons 69 M€ en investissement et 65 M€ en 2020. Mais il ne vous a pas échappé que vous a été présenté tout à l'heure le tableau des effets négatifs de la crise liée au Covid, qui étaient de 4,6 M€. Ces 4,6 M€ qui ont été affectés au fonctionnement ne l'ont pas été en investissement. On peut noter toutefois qu'en 2017 l'investissement n'était, si on peut dire, que de 58 M€. Donc, il est en progression par rapport à quelques années en arrière, et largement.

Par ailleurs, je signale que parmi les départements de la région Occitanie, on est le département qui investit le plus par habitant.

S'agissant des emprunts, oui l'emprunt augmente un peu, mais l'argent est si peu cher aujourd'hui et le gouvernement actuel, que parfois vous soutenez, emprunte à tour de bras, me semble-t-il, quoi qu'il en coûte. On observe que l'intérêt de la dette était de 4,9 M€ en 2016-2017, et aujourd'hui il n'est plus que de 2,9 M€. Pourquoi nous passerions-nous d'emprunter ?

Concernant l'épargne nette, elle est de 30 M€, beaucoup de départements aimeraient avoir un taux d'épargne nette aussi élevé et cette épargne nette était de 30 M€ en 2018.

M. GALLIARD – Je voudrais dire M. le Président que je partage en tous points ce que vient de dire André At et je partage également la remarque de Christian Tieulié, les routes comptent beaucoup dans notre département.

M. LE PRÉSIDENT – En guise de réponse, même si n'étant pas présent dans cette assemblée au cours de l'année 2020, je ne me permettrai pas de commenter le compte administratif de cette année-là, je veux dire aux élus d'une part que le Conseil départemental de l'Aveyron est en bonne santé financière et que les points de vigilance sur les recettes sont ici ce qu'ils doivent être ailleurs en France, essentiellement liés aux transferts de charges que peut imaginer l'État sans nécessairement concevoir les transferts de recettes afférents. Nous serons très vigilants là-dessus.

Pour ce qui concerne les orientations, je vous proposerai à la rentrée en septembre que nous ayons pour objectif calendaire de faire un débat d'orientations budgétaires sur l'année 2022 en novembre, j'imagine fin novembre, assorti de l'approbation d'un projet de mandature. Nous aurons ces deux montants qui seront en même temps soumis à votre approbation dans l'hémicycle, même si leur durée n'est pas la même, parce qu'on débat du budget annuellement et on débat d'un projet de mandature une fois au début du mandat. On aura bien sûr l'occasion ensuite de le revisiter. On pourra ainsi mettre en perspective nos recettes et nos dépenses avec les objectifs que nous poursuivons. Ce sera l'occasion de débattre de tous les équilibres dont vos prises de parole ont souligné l'importance.

Je vais mettre aux voix, donc cette fois M. Galliard, je vais vous demander de sortir.

(M. Galliard, ancien Président du Conseil départemental sort de l'hémicycle pour le vote du Compte administratif)

20

Qui est contre l'approbation de ce compte administratif ? Qui s'abstient ? Il est approuvé à l'unanimité. Merci beaucoup.

7/ OBJET : BILAN DES ACQUISITIONS FONCIÈRES

M. AT – Il s'agit du bilan des acquisitions foncières au cours de l'exercice précédent. La commission permanente du Conseil départemental a approuvé en 2020 l'acquisition amiable de 417 parcelles qui ont permis bien souvent des élargissements de routes départementales. Le Département a acheté des portions de parcelles qu'il doit numérotter, ce sont des petites parcelles en l'occurrence.

Il n'y a eu nécessité que de trois procédures d'expropriation qui sont d'ailleurs en cours. Ceci a généré 274 actes d'acquisition d'échange ou de cession, qui ont été réalisés notamment par nos services.

M. LE PRÉSIDENT – Des questions à ce sujet ?

Je n'en vois pas, je mets aux voix, qui est contre ? Qui s'abstient ? Le rapport est adopté à l'unanimité.

8/ OBJET : DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS À LA COMMISSION PERMANENTE

M. LE PRÉSIDENT – Le rapport suivant porte sur les délégations d'attributions de notre assemblée à la commission Permanente. Vous savez que nous avons décidé, lors de notre installation le 1^{er} juillet, de perpétuer le mode de fonctionnement antérieur, à savoir que tous les Conseillers départementaux sont membres de la commission permanente. Nous réunirons la commission permanente au rythme d'à peu près une réunion par mois, alors que nous ferons des séances publiques, comme celle de ce matin, au rythme de trois par an à peu près. Donc, il faut que la commission permanente soit compétente pour administrer notre collectivité sans avoir recours à des réunions de l'Assemblée en séance publique. C'est l'objet de ce rapport.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je n'en vois pas. Merci beaucoup.

9/ OBJET : DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. LE PRÉSIDENT – De la même manière, ici comme dans toutes les collectivités, il vous est demandé de confier au président de l'Assemblée départementale un certain nombre de prérogatives lui permettant de faire fonctionner notre collectivité entre les réunions et exigeant par ailleurs qu'il soit fait un rapport devant l'Assemblée à la réunion suivante des décisions prises dans le cadre de ces délégations. C'est le texte classique que nous vous proposons. Y a-t-il des questions ? Je mets aux voix, pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Je vous remercie.

10/ OBJET : ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

M. LE PRÉSIDENT – Nous en arrivons au rapport n°10 qui concerne le règlement intérieur.

Nous avons souhaité inscrire ce point à l'ordre du jour aujourd'hui, car il est consubstantiel de la mise en place des commissions et d'un certain nombre de dispositions relatives à notre organisation.

Je ne vais pas vous infliger la lecture in extenso du règlement intérieur. Je pense que vous l'avez faite.

Nous avons par ailleurs débattu entre groupes et convenu des modifications que nous avons apportées, qui sont relativement peu nombreuses. Cela a été l'occasion de toiletter certaines formulations.

Y a-t-il des questions sur ce règlement intérieur ?

Je le mets aux voix, qui est contre ? Qui s'abstient ? Je vous remercie.

11/ OBJET : INDEMNITÉS DE FONCTION DES MEMBRES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. LE PRÉSIDENT – Il revient aujourd'hui à notre Assemblée de fixer le montant des indemnités des élus que nous sommes. Vous avez un rapport qui présente les trois éléments de rémunération sur lesquels nous devons délibérer, celui qui est commun à vous tous Conseillers départementaux membres de la commission Permanente, celui qui concerne les vice-présidents délégués puisqu'il n'y a dans cette assemblée que des vice-présidents avec une délégation, il n'y a pas de vice-président sans délégation, et celui qui concerne le Président.

Y a-t-il des questions ?

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je n'en vois pas, je vous remercie.

12/ OBJET : FORMATION DES COMMISSIONS INTÉRIEURES

M. LE PRÉSIDENT – On va remettre la diapositive que j'avais demandé qu'on affiche un peu plus tôt dans la séance. Nous avons décidé, lors de la mise en place de notre assemblée, de constituer 9 commissions intérieures, ce sont les briques bleues. Dans la foulée, nous avons fixé le nombre de membres de ces commissions intérieures à 12, exception faite de la première de ces commissions qui est celle des Solidarités qui se subdivise par ailleurs en trois sous-entités correspondant aux champs de compétence des trois vice-présidents en charge de ces sujets.

Pour la commission enfance et famille, vieillesse handicap emploi, compte tenu de la charge de travail nous portons le nombre à 18, pour être un tiers supérieur à celui des autres, on a essayé de trouver une forme de régularité dans notre organisation. J'ai reçu une liste de membres de ces commissions qui est issue des travaux qui ont été faits entre nous depuis la précédente réunion. N'ayant qu'une liste, je propose que nous l'adoptions à main levée. Y a-t-il des oppositions à cette proposition ? Y a-t-il des demandes de prise de parole ? Je vais vous lire les noms des membres de chacune des commissions.

La commission des solidarités et de l'emploi est composée d'un des vice-présidents, Jean-Philippe Sadoul, qui sera en charge de la coordination de l'ensemble de ce pôle, de deux autres vice-présidentes en les personnes d'Annie Cazard pour le volet enfance et famille et Gisèle Rigal pour le volet vieillesse et handicap. Jean-Philippe Sadoul s'occupera plus spécifiquement du volet emploi et insertion. Cela fait déjà trois membres auxquels s'ajoutent : Francine Lafon, Michèle Buessinger, Nadine Fraysse, Nathalie Dugast, Virginie Firmin, Michel Causse, Brigitte Mazars, Christiane Tieulié, Hélène Rivière, Stéphanie Bayol, Hélian Cabrol, Edmond Gros, Sarah Vidal, Cathy Mouly, Jean-François Galliard.

La commission des finances est composée d'un président issu du groupe de la minorité, c'est Arnaud Combet qui a été désigné même si la commission officialisera cette organisation interne, ensuite de : André At, Christian Tieulié, Serge Julien, Magali Bessaou, Vincent Alazard, Jacques Barbezange, Jean-Philippe Sadoul, Nathalie Puel, Sébastien David, Bertrand Cavalerie, Jean-François Galliard.

La commission des routes est composée de André At en sa qualité de vice-président du Conseil départemental, de : Monique Aliès, Jean-Claude Anglars, Jean-Philippe Abinal, Vincent Alazard, Christian Tieulié, Serge Julien, Sylvain Couffignal, Claude Assier, Éric Cantournet, Edmond Gros, Sarah Vidal.

Je sais qu'il sera proposé dans cette commission qu'il y ait des élus en charge des différents secteurs du département comme c'était le cas précédemment. Cela se fera lors de la première réunion de la commission.

La commission des ressources humaines est composée de Jean-Philippe Abinal en sa qualité de vice-président du Conseil départemental, puis de : Christine Presne, Claude Assier, Virginie Firmin, Émilie Saules, Dominique Gombert, Christian Naudan, Magali Bessaou, Jean-Pierre Masbou, Arnaud Combet, Graziella Pierini, Bertrand Cavalerie.

La commission du développement durable et de l'amélioration du cadre de vie, Christophe Laborie en tant que vice-président, Émilie Gral, Francine Lafon, Brigitte Mazars, Christine Presne, Jean-Claude Anglars, Christian Naudan, Jean-Philippe Sadoul, Hélian Cabrolier, Kateline Durand, Sarah Vidal, Karine Orcel.

La commission culture, Christine Presne en tant que vice-présidente, Jean-Luc Calmelly, Michèle Buessinger, Valérie Abadie-Roques, Jean-Pierre Masbou, Francine Lafon, Nathalie Dugast, Émilie Saules, Serge Julien, Éric Cantournet, Kateline Durand, Graziella Pierini.

La commission jeunesse, collèges et bâtiments départementaux, Magali Bessaou en tant que vice-présidente, Francine Lafon, Nadine Fraysse, Jacques Barbezange, Nathalie Puel, Hélène Rivière, André At, Dominique Gombert, Nathalie Dugast, Stéphanie Bayol, Graziella Pierini, Cathy Mouly.

La commission agriculture et aménagement du territoire Christian Naudan en tant que vice-président, Brigitte Mazars, Jean-Claude Anglars, Michel Causse, Valérie Abadie-Roques, Monique Aliès, Émilie Gral, Vincent Alazard, Sylvain Couffignal, Éric Cantournet, Kateline Durand, Bertrand Cavalerie.

Je mets aux voix la composition de ces commissions internes...

M. GALLIARD – À la suite de nos discussions d'hier, c'est Karine Orcel qui siègera à la commission des Solidarités où je devais siéger initialement.

M. LE PRÉSIDENT - La permutation entre vous se fait avec quelle autre commission ?

M. GALLIARD – La commission d'appels d'offres.

M. LE PRÉSIDENT - Donc on remplace le nom de Jean-François Galliard par Karine Orcel en commission des solidarités. C'est noté.

À cette modification près, je mets aux voix, qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. Nous voilà organisés pour nos commissions internes.

13/ 14/ 15/ OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC – CONDITIONS DE DÉPÔT DES LISTES

M. LE PRÉSIDENT – La commission d'appel d'offres et la commission de délégation de service public font aussi partie de nos commissions internes, mais exigent compte tenu de leur aspect très réglementaire une délibération spécifique.

Elles ont fait l'objet du même travail. Il a été jugé utile que les membres des deux commissions soient les mêmes. En réalité, il s'agit de commissions qui vont devoir proposer des arbitrages sur différents types de marchés publics. Parfois la réunion se fera le même jour à la même heure pour deux catégories de marché public.

Sont proposés en titulaires Magali Bessaou, Annie Cazard, Jean-Pierre Masbou, Arnaud Combet et donc Jean-François Galliard autour de la présidente de la commission d'Appel d'offres et de la commission de délégation de service public vice-présidente du Conseil départemental Émilie Saules.

En tant que suppléants, Michel Causse, Gisèle Rigal, Serge Julien, Stéphanie Bayol et Karine Orcel j'imagine. Jean-François Galliard vous étiez suppléant et Karine Orcel était titulaire, donc je propose que maintenant vous soyez titulaire et Karine Orcel suppléante. Cela vous va ? Parfait.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je vous remercie.

16/ REPRÉSENTATIONS AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

M. LE PRÉSIDENT – Nous en arrivons au rapport n°16 qui est un rapport qui concerne un grand nombre de représentations dont nous devons décider et qui ont fait également l'objet de travaux entre nous pour définir les Conseillers départementaux qui vont représenter le Conseil départemental dans divers organismes. Là encore, j'ai reçu une liste dont je pense qu'elle doit pouvoir être consensuelle et faire l'objet d'une approbation à main levée, sinon il faudrait faire des votes à bulletins secrets sur chacune des désignations. Y a-t-il des oppositions à ce principe ? Je n'en vois pas, je vous remercie.

Je vais faire le même exercice que celui que je viens de faire pour les commissions intérieures, je vais lister tous les noms qui nous sont remontés.

**REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
SYNDICATS MIXTES**

Classement Pôles	LIBELLES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
III-8	Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'exploitation de l'Aéroport Rodez-Aveyron Le Président du CD est membre de droit	8 titulaires M. VIALA Arnaud M. SADOUL Jean-Philippe M. JULIEN Serge Mme SAULES-LE BARS Émilie M. ABINAL Jean-Philippe M. AT André M. COUFFIGNAL Sylvain M. CALMELLY Jean-Luc	8 suppléants M. DAVID Sébastien Mme ABADIE-ROQUES Valérie Mme BESSAOU Magali Mme DUGAST Nathalie Mme GOMBERT Dominique M. BARBEZANGE Jacques M. ALAZARD Vincent M. ASSIER Claude
VIII-7	Syndicat Mixte pour la Modernisation numérique et l'Ingénierie informatique des Collectivités et établissements publics Adhérents (S.M.I.C.A.)	3 titulaires M. DAVID Sébastien M. MASBOU Jean-Pierre Mme PRESNE Christine	/
V-30	Syndicat Mixte du Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron (CRDA)	14 titulaires Mme GOMBERT Dominique Mme SAULES-LE BARS Émilie Mme PRESNE Christine Mme RIGAL Gisèle Mme ABADIE-ROQUES Valérie M. SADOUL Jean-Philippe M. ASSIER Claude Mme LAFON Francine Mme BUSSINGER Michèle Mme ALIÈS Monique Mme FUEL Nathalie M. CANTOURNET Éric M. COMBET Arnaud Mme FIERINI Graziella	/
III-3	SM pour l'aménagement économique aveyronnais lié à l'axe autoroutier A 75	9 titulaires Mme ALIÈS Monique M. VIALA Arnaud M. NAUDAN Christian M. ASSIER Claude M. CALMELLY Jean-Luc M. ALAZARD Vincent M. DAVID Sébastien M. ABINAL Jean-Philippe M. GROS Edmond	/ 25
III-11	SM de l'Aérodrome Millau-Larzac	3 titulaires M. LABORIE Christophe M. DAVID Sébastien M. ASSIER Claude	3 suppléants Mme RIVIÈRE Hélène M. VIALA Arnaud M. GROS Edmond
II-47	SM d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional des Grands Causses Un des représentants du CD12 sera désigné VP du PNRGC (Statuts)	6 titulaires M. LABORIE Christophe Mme GRAL Émilie M. VIALA Arnaud Mme FRAYSSE Nadine Mme ALIÈS Monique M. ASSIER Claude	6 suppléants M. NAUDAN Christian M. SADOUL Jean-Philippe Mme ABADIE-ROQUES Valérie M. ABINAL Jean-Philippe Mme RIVIÈRE Hélène M. TIEULIÉ Christian
II-44	SM d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de l'Aubrac	3 titulaires M. ALAZARD Vincent Mme CAZARD Annie M. ANGLARS Jean-Claude	3 suppléants Mme LAFON Francine Mme PRESNE Christine M. NAUDAN Christian
V - 22	SM Centre Jean Henri Fabre de Saint-Léons-en-Lévêzon	6 titulaires M. CALMELLY Jean-Luc Mme FRAYSSE Nadine M. ASSIER Claude M. LABORIE Christophe Mme SAULES-LE BARS Émilie Mme DURAND Kateline	/
II-43	SM Départemental pour le Traitement et la Valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés de l'Aveyron (SYDOM Aveyron)	3 titulaires M. LABORIE Christophe M. JULIEN Serge M. TIEULIÉ Christian	3 suppléants M. CALMELLY Jean Luc M. BARBEZANGE Jacques Mme FRAYSSE Nadine

III-14	SM Autoroute numérique A75	1 titulaire M. DAVID Sébastien	1 suppléant M. BARBEZANGE Jacques
VII-7	SM Séverac Carrefour Aveyron	3 titulaires M. VIOLA Arnaud M. NAUDAN Christian M. CALMELLY Jean-Luc	3 suppléants Mme PRESNE Christine M. ASSIER Claude Mme BESSAOU Magali
III-16	SM du SIEDA (Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron)	5 titulaires M. DAVID Sébastien M. MASBOU Jean-Pierre M. ABINAL Jean-Philippe M. TIEULIÉ Christian Mme MAZARS Brigitte	5 suppléants Mme RIGAL Gisèle Mme ABADIE-ROQUES Valérie M. AT André Mme LAFON Francine M. CANTOURNET Éric
II-17	SM du Bassin du Lot (SMBL)	6 titulaires M. TIEULIÉ Christian M. ANGLARS Jean-Claude M. CALMELLY Jean-Luc M. ALAZARD Vincent Mme BUESSINGER Michèle M. CAVALERIE Bertrand	6 suppléants M. MASBOU Jean-Pierre Mme LAFON Francine Mme PRESNE Christine Mme RIGAL Gisèle Mme MAZARS Brigitte Mme MOULY Cathy
VI-8	SM du Combalou « Roquefort demain »	2 titulaires M. DAVID Sébastien Mme GRAL Émilie	/
VI-14	SM des ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE de L'AUBRAC AVEYRONNAIS	3 titulaires Mme CAZARD Annie M. CALMELLY Jean-Luc Mme LAFON Francine	/

2 - Sociétés anonymes d'économie mixte locale (SAEML)

26

VII-14	S.A.E.M.L. DE L'ABATTOIR DU VILLEFRANCHOIS "Il faut que je précise que si nous devons présider cette SEM, André AT serait proposé par moi-même pour être le Président"	M. AT André M. MASBOU Jean-Pierre M. CANTOURNET Éric	/
III-9	S.A.E.M.L. AIR 12 "Si nous devons présider cette SEM, Christian TIEULIÉ serait proposé pour la présider"	3 titulaires M. TIEULIÉ Christian M. JULIEN Serge Mme GOMBERT Dominique	/
VII-4	SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE DU MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL DE TOULOUSE OCCITANIE	1 titulaire M. NAUDAN Christian	1 suppléant M. CANTOURNET Éric

3 - Services associés

VIII-1	SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)	M. le Président du CD Arnaud Viala + 13 titulaires Mme LAFON Francine M. DAVID Sébastien M. CALMELLY Jean-Luc M. AT André M. ABINAL Jean-Philippe M. ALAZARD Vincent Mme GRAL Émilie M. JULIEN Serge M. TIEULIÉ Christian M. ASSIER Claude M. CABROLIER Hélian M. CANTOURNET Éric Mme MOULY Cathy	14 suppléants Mme PUEL Nathalie Mme BESSAOU Magali Mme RIGAL Gisèle M. LABORIE Christophe Mme MAZARS Brigitte Mme ABADIE-ROQUES Valérie Mme FIRMIN Virginie Mme FRAYSSE Nadine Mme BUESSINGER Michèle M. NAUDAN Christian M. GALLIARD Jean-
--------	---	---	--

			François M. COMBET Arnaud Mme PIERINI Graziella Mme ORCEL Karine
VIII-8	AGENCE AVEYRON INGÉNIERIE	<p>M. le Président du CD Arnaud Viala</p> <p><u>Conseil d'administration</u></p> <p>Mme CAZARD Annie M. AT André M. LABORIE Christophe Mme LAFON Francine Mme FIRMIN Virginie Mme RIGAL Gisèle M. MASBOU Jean-Pierre Mme BUSSINGER Michèle M. TIEULIÉ Christian Mme ABADIE-ROQUES Valérie M. JULIEN Serge Mme RIVIÈRE Hélène Mme PRESNE Christine</p> <p><u>Assemblée générale</u></p> <p>M. le Président du CD + les 45 conseillers départementaux</p>	
VII . I	AVEYRON AMBITION ATTRACTIVITÉ	<p>Conseil d'administration 3 titulaires M. le Président du CD Arnaud Viala M. JULIEN Serge M. CALMELLY Jean-Luc</p> <p>Assemblée générale 20 titulaires M. ALAZARD Vincent M. ANGLARS Jean-Claude M. CALMELLY Jean-Luc Mme PUEL Nathalie Mme BUSSINGER Michèle M. MASBOU Jean-Pierre Mme RIVIÈRE Hélène M. LABORIE Christophe Mme PRESNE Christine Mme SAULES-LE BARS Émilie M. ABINAL Jean-Philippe Mme FIRMIN Virginie Mme BESSAOU Magali M. CAUSSE Michel Mme CAZARD Annie M. BARBEZANGE Jacques M. CANTOURNET Éric Mme DURAND Kateline Mme VIDAL Sarah Mme MOULY Cathy</p>	
VI . I	AGENCE DÉPARTEMENTALE DU TOURISME DE L'AVEYRON	<p>CA : 10 titulaires</p> <p>M. ALAZARD Vincent M. ANGLARS Jean-Claude M. CALMELLY Jean-Luc Mme PUEL Nathalie Mme BUSSINGER Michèle M. MASBOU Jean-Pierre Mme RIVIÈRE Hélène M. CANTOURNET Éric Mme DURAND Kateline Mme VIDAL Sarah</p> <p>AG : 18 titulaires M. VIALA Arnaud M. ALAZARD Vincent M. ANGLARS Jean-Claude M. CALMELLY Jean-Luc Mme PUEL Nathalie Mme BUSSINGER Michèle M. MASBOU Jean-Pierre Mme RIVIÈRE Hélène Mme SAULES-LE BARS Émilie M. ABINAL Jean-Philippe Mme FIRMIN Virginie Mme BESSAOU Magali M. CAUSSE Michel Mme GRAL Émilie M. CANTOURNET Éric Mme DURAND Kateline Mme VIDAL Sarah Mme MOULY Cathy</p>	

II. 13	C.A.U.E. Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement	6 titulaires Mme ABADIE-ROQUES Valérie Mme GRAL Émilie M. LABORIE Christophe Mme BUESSINGER Michèle Mme PRESNE Christine Mme PIERINI Graziella	/
V. 15	AVEYRON CULTURE Les Conseillers départementaux désignés à l'AG seront aussi membres du Conseil d'Administration d'Aveyron Culture. Par ailleurs, nous avons fait le choix de mettre dans le Conseil d'administration d'Aveyron Culture les mêmes membres que dans la commission Culture du Conseil départemental dont nous venons de délibérer parce que nous souhaitons produire ce travail de réflexion avec les gens qui suivent complètement les deux éléments.	Assemblée générale 2 titulaires Mme PRESNE Christine M. CALMELLY Jean-Luc Mme BUESSINGER Michèle Mme ABADIE-ROQUES Valérie M. MASBOU Jean-Pierre Mme LAFON Francine Mme DUGAST Nathalie Mme SAULES-LE BARS Émilie M. JULIEN Serge Mme DURAND Kateline Mme MOULY Cathy Mme PIERINI Graziella	/

4 - Aménagement du Territoire

III. 1	COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE	M. LABORIE Christophe	M. ASSIER Claude
III. 2	COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE	M. LABORIE Christophe	M. ASSIER Claude
III. 10	COMMISSION CONSULTATIVE ÉCONOMIQUE DE L'AÉROPORT RODEZ-AVEYRON	M. COMBET Arnaud	/
V. 1	CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE	Mme BESSAOU Magali	M. MASBOU Jean-Pierre
V. 2	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE (C.D.E.N.)	M. le Président du CD représenté par Mme BESSAOU Magali M. ALAZARD Vincent M. ALIÈS Monique Mme PUEL Nathalie Mme ABADIE ROQUES Valérie Mme PIERINI Graziella	M. CALMELLY Jean-Luc Mme FRAYSSE Nadine M. LABORIE Christophe Mme SAULES-LE BARS Émilie Mme BAYOL Stéphanie Mme PUEL Nathalie
V. 3	COMMISSION RÉGIONALE (ACADÉMIQUE) DE CONCERTATION EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ	Mme BESSAOU Magali	Mme PUEL Nathalie
V. 7	CONSEIL D'ADMINISTRATION DES COLLÈGES PUBLICS		
	Baraqueville	Mme FIRMIN Virginie M. BARBEZANGE Jacques	M. AT André M. SADOUL Jean-Philippe
	Capdenac	M. MASBOU Jean-Pierre M. CAVALERIE Bertrand	Mme RIGAL Gisèle Mme MOULY Cathy
	Cransac	Mme BUESSINGER Michèle M. CABROLIER Hélian	M. TIEULIÉ Christian Mme PIERINI Graziella
	Decazeville	M. TIEULIÉ Christian Mme BUESSINGER Michèle	Mme PIERINI Graziella M. CAVALERIE Bertrand
	Espalion	M. ANGLARS Jean-Claude Mme LAFON Francine	M. ALAZARD Vincent Mme CAZARD Annie
	Marcillac	M. COUFFIGNAL Sylvain Mme DUGAST Nathalie	Mme BUESSINGER Michèle Mme ABADIE-ROQUES Valérie

	Millau	M. ASSIER Claude M. GALLIARD Jean-François	Mme ORCEL Karine Mme RIVIÈRE Héléne
	Mur-de-Barrez	Mme CAZARD Annie M. ALAZARD Vincent	M. ANGLARS Jean-Claude Mme LAFON Francine
	Naucelle	M. BARBEZANGE Jacques Mme FIRMIN Virginie	M. AT André Mme MAZARS Brigitte
	Onet-le-Château	Mme ABADIE-ROQUES Valérie M. ABINAL Jean-Philippe	M. COMBET Arnaud Mme BESSAOU Magali
	Pont-de-Salars	Mme FRAYSSE Nadine Mme PUEL Nathalie	M. SADOUL Jean-Philippe Mme GOMBERT Dominique
	Réquista	Mme PUEL Nathalie M. CAUSSE Michel	Mme GRAL Emilie Mme FRAYSSE Nadine
	Rieupeyroux	Mme MAZARS Brigitte M. AT André	Mme BAYOL Stéphanie M. CANTOURNET Éric
	Rignac	Mme PIERINI Graziella Mme BESSAOU Magali	M. CABROLIER Hélian M. CAVALERIE Bertrand
	Rodez (Joseph Fabre)	M. JULIEN Serge Mme VIDAL Sarah	Mme SAULES-LE BARS Émilie M. COMBET Arnaud
	Rodez (Jean Moulin)	Mme SAULES-LE BARS Émilie Mme VIDAL Sarah	M. JULIEN Serge M. COMBET Arnaud
	Saint-Affrique	M. DAVID Sébastien Mme GRAL Émilie	M. LABORIE Christophe Mme ALIÈS Monique
	Saint-Amans-des-Côtes	Mme CAZARD Annie M. ALAZARD Vincent	Mme LAFON Francine M. ANGLARS Jean-Claude
	Saint-Geniez-d'Olt	M. NAUDAN Christian Mme PRESNE Christine	Mme BESSAOU Magali M. CALMELLY Jean-Luc
	Séverac-le-Château	M. NAUDAN Christian M. GROS Edmond	Mme BESSAOU Magali Mme DURAND Kateline
	Villefranche-de-Rouergue	Mme MAZARS Brigitte Mme BAYOL Stéphanie	M. AT André M. CANTOURNET Éric
V. 8	CONSEIL D'ADMINISTRATION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC		
	L.E.G.T.A. Rodez La Roque	Mme ABADIE-ROQUES Valérie	M. ABINAL Jean Philippe
	L.E.P.A. Saint-Affrique	M. DAVID Sébastien	Mme GRAL Émilie
	L.E.P.A. Villefranche-de-Rouergue	M. CANTOURNET Éric	M. MASBOU Jean Pierre
VIII. 30	COMMISSIONS CONSULTATIVES DÉPARTEMENTALES DE SÉCURITÉ ET D'ACCESSIBILITÉ		
	<u>Sous-commission Départementale d'Accessibilité</u>	M. CAUSSE Michel M. ASSIER Claude Mme PIERINI Graziella M. VIALA Arnaud	Mme PUEL Nathalie Mme FIRMIN Virginie M. COMBET Arnaud Mme PIERINI Graziella

5 - ATTRACTIVITÉ

I. 1	COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER	Mme MAZARS Brigitte M. NAUDAN Christian Mme ALIÈS Monique M. CAVALERIE Bertrand	M. ANGLARS Jean-Claude M. AT André Mme LAFON Francine Mme MOULY Cathy
I. 3	SAFALT OCCITANIE (EX SAFER) Conseil d'administration, ADMINISTRATEUR CENSEUR COMITÉ TECHNIQUE	M. NAUDAN Christian Mme MAZARS Brigitte M. ALAZARD Vincent	Mme ABADIE-ROQUES Mme ALIÈS Monique M. COUFFIGNAL Sylvain
I. 4	COMITÉ DE MASSIF POUR LE MASSIF CENTRAL	M. ALAZARD Vincent	/
I. 18	FÉDÉRATION DES ORGANISMES DE DÉFENSE SANITAIRE DE L'AVEYRON (F.O.D.S.A.)	M. NAUDAN Christian	/
I. 22	AVEYRON CONSERVATOIRE RÉGIONAL DU CHÂTAIGNIER	Mme RIGAL Gisèle Mme MAZARS Brigitte Mme PIERINI Graziella	/
I. 32	G.I.P. AVEYRON LABO	Président du Conseil d'Administration et Assemblée Générale Mme MAZARS Brigitte Conseil d'Administration Mme MAZARS Brigitte M. ALAZARD Vincent Mme LAFON Francine Mme ABADIE-ROQUES Valérie M. JULIEN Serge M. CABROLIER Hélian M. GROS Edmond	/
II. 28	COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA NATURE DES PAYSAGES ET DES SITES (C.D.N.P.S.) Formation "Nature" Formation "Sites et Paysages" Formation "Sites et Paysages" (examen des dossiers éoliens) Formation "Publicité" Formation "Faune sauvage captive" Formation "Carrières" Formation "Unités Touristiques Nouvelles" (UTN)	M. LABORIE Christophe M. ANGLARS Jean-Claude M. CALMELLY Jean-Luc M. ANGLARS Jean-Claude Mme PRESNE Christine M. ANGLARS Jean-Claude Mme GRAL Émilie M. ANGLARS Jean-Claude M. ABINAL Jean-Philippe M. Le Président du CD ou son représentant M. LABORIE Christophe M. NAUDAN Christian Mme FRAYSSE Nadine M. CALMELLY Jean-Luc	Mme MAZARS Brigitte Mme GRAL Émilie M. LABORIE Christophe M. CAUSSE Michel M. LABORIE Christophe M. CAUSSE Michel Mme FIRMIN Virginie Mme ABADIE-ROQUES Valérie Mme GRAL Émilie Mme GRAL Émilie M. CAUSSE Michel M. ALAZARD Vincent Mme ALIÈS Monique
II. 30	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.P.L.E. DU ROUERGUE	M. LABORIE Christophe Mme GRAL Émilie	/
II. 46	COMITÉ DE PROGRAMMATION DU GAL AUBRAC, OLT, CAUSSE	Mme LAFON Francine	Mme BESSAOU Magali
IV. 2	CODERST - Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques	M. LABORIE Christophe Mme GRAL Émilie	M. TIEULIÉ Christian Mme CAZARD Annie
V. 10	CONSEIL DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (I.U.T.) DE RODEZ	Mme BESSAOU Magali	/
V. 11	INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANÇOIS CHAMPOLLION	Mme BESSAOU Magali	/
V. 19	ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE (EPCC) "MUSÉE SOULAGES RODEZ"	M. VIALA Arnaud Mme PRESNE Christine Mme BESSAOU Magali M. TIEULIÉ Christian M. SADOUL Jean-Philippe	/
V. 24	ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE DE SYLVANÈS - Conseil d'Administration	Mme ALIÈS Monique	M. LABORIE Christophe

VI. 5	ENTENTE INTERDÉPARTEMENTALE DES CAUSSES ET CÉVENNES	M. VIALA Arnaud Mme PRESNE Christine M. LABORIE Christophe M. ASSIER Claude	Mme GRAL Émilie Mme RIVIÈRE Hélène M. CALMELLY Jean- Luc Mme BUSSINGER Michèle
VI. 10	COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ESPACES SITES ET ITINÉRAIRES (C.D.E.S.L)	M. le Président du CD ou son représentant M. NAUDAN Christian M. SADOUL Jean-Philippe M. ALAZARD Vincent Mme LAFON Francine M. LABORIE Christophe Mme FRAYSSE Nadine Mme GRAL Émilie Mme MAZARS Brigitte M. COUFFIGNAL Sylvain Mme BUESSINGER Michèle Mme BAYOL Stéphanie Mme PIERINI Graziella Mme MOULY Cathy	
VIII. 42	COMITÉS DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPÉENS 2 - CONVENTION ET PROGRAMME OPÉRATIONNEL MASSIF CENTRAL	Comité de suivi Massif Central M. ALAZARD Vincent Comité de programmation M. ALAZARD Vincent	
V. 17	CENTRE EUROPÉEN D'ART ET DE CIVILISATION MÉDIÉVALE - A.D.E.C.C.	M. le Président du CD ou son représentant Mme PRESNE Christine Mme BUESSINGER Michèle M. TIEULIÉ Christian	M. MASBOU Jean-Pierre M. COUFFIGNAL Sylvain Mme SAULES-LE BARS Émilie
V. 34	JURY DU CONCOURS "TALENTS D'AVEYRON"	M. le Président du CD ou son représentant Mme RIGAL Gisèle Mme PRESNE Christine Mme BUESSINGER Michèle Mme ABADIE-ROQUES Valérie Mme BESSAOU Magali Mme PIERINI Graziella	
V. 28	ASSOCIATION DES BASTIDES DU ROUERGUE	M. le Président du CD ou son représentant Mme PRESNE Christine M. MASBOU Jean- Pierre Mme MAZARS Brigitte Mme BAYOL Stéphanie M. CANTOURNET Éric	
VI. 9	ASSOCIATION "ESPACE AUBRAC"	M. ALAZARD Vincent Mme CAZARD Annie	M. ANGLARS Jean- Claude Mme LAFON Francine

31

6 - RESSOURCES ET MOYENS

VIII-18	CONSEIL D'ORIENTATION DU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	M. ABINAL Jean-Philippe	M. MASBOU Jean-Pierre M. COMBET Arnaud
VIII-19	COMMISSION DE REFORME DU PERSONNEL DÉPARTEMENTAL AFFILIÉ À LA CNRA	M. ABINAL Jean- Philippe Mme PRESNE Christine	M. JULIEN Serge Mme SAULES-LE BARS Émilie
II-12	SOCIÉTÉ ANONYME COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ DU SUD MASSIF CENTRAL (SACICAP SUD MASSIF CENTRAL)	Mme GOMBERT Dominique	Mme VIDAL Sarah

7 - SOLIDARITÉS DÉPARTEMENTALES

IV. 9	CONSEIL DE FAMILLE DES PUPILLES DE L'ÉTAT	Mme CAZARD Annie Mme RIGAL Gisèle	
IV. 61	CENTRE DÉPARTEMENTAL POUR DÉFICIENTS SENSORIELS (C.D.D.S.) - CONSEIL D'ADMINISTRATION	M. le Président du CD ou son représentant Mme CAZARD Annie	

		Mme BUESSINGER Michèle M. TIEULÉ Christian Mme PIERINI Graziella M. GROS Edmond	
IV. 66	CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ (CTS)	M. CAUSSE Michel	Mme BUESSINGER

8 - REPRÉSENTATIONS ÉTAT

VIII. 9	COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (C.D.C.L.)	Mme BESSAOU Magali Mme CAZARD Annie Mme ABADIE-ROQUES Valérie M. MASBOU Jean-Pierre	
VIII. 13	COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSENCE POSTALE TERRITORIALE (C.D.P.P.T.)	M. LABORIE Christophe M. COUFFIGNAL Sylvain	Mme PUEL Nathalie M. AT André
VIII. 23	CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE ET LA MÉMOIRE DE LA NATION	M. ASSIER Claude	M. MASBOU Jean-Pierre
VIII. 28	COMMISSION CHARGÉE DE DRESSER LA LISTE ANNUELLE DES JURÉS DE LA COUR D'ASSISES	M. ANGLARS Jean-Claude Mme CAZARD Annie Mme PRESNE Christine Mme PIERINI Graziella M. CANTOURNET Éric	
VIII. 29	CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ CIVILE (C.D.S.C.)	M. CAUSSE Michel M. ABINAL Jean-Philippe M. DAVID Sébastien	

Étant donné que vous avez tout enregistré, je vous demande s'il y aurait des erreurs dans la retranscription de ce que nous avons décidé ensemble. Y a-t-il des prises de parole ? 32

Mme MAZARS – Est-ce que l'IOA est décidé.

M. LE PRÉSIDENT – Non, merci de ce rappel. L'IOA figure dans nos rapports, mais nous n'avons pas fait les désignations. Donc, je vous demande que nous reportions cette désignation à notre séance de septembre. Merci Brigitte.

M. CAVALERIE - Président, on voulait vous proposer avec Cathy Mouly qu'elle soit la suppléante de Magali Bessaou au Conseil d'administration du collège de Rignac...

M. LE PRÉSIDENT – À votre place ? Donc Cathy Mouly à la place de Bertrand Cavalerie pour le poste de suppléant au collège de Rignac.

M. CAVALERIE – De la même manière, qu'elle soit titulaire à la commission départementale d'aménagement foncier et je serai son suppléant.

M. LE PRÉSIDENT – Donc permuter titulaire et suppléant à la commission départementale d'aménagement foncier entre les deux élus du binôme. C'est noté M. Jullian ?

Y a-t-il d'autres prises de parole ?

Mme BUESSINGER - Je me posais la question pour la MDPH.

M. LE PRÉSIDENT – C'est une désignation que je suis habilité à faire tout seul.

M. ASSIER – Concernant le collège de Millau, vous avez inversé titulaire et suppléant.

M. LE PRÉSIDENT – Entre Hélène Rivière et vous-même ? Donc il faut écrire l'inverse de ce que j'ai dit.

Je mets aux voix cet énorme rapport, y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Je n'en vois pas. Mes chers collègues, vous voici ainsi désignés dans beaucoup d'organismes qui n'attendent que vous pour travailler.

Merci beaucoup.

Nous en avons terminé dans des délais dont je n'aurais pas osé rêver avec l'examen très important de l'ensemble de ces rapports.

Je vous remercie de la qualité de nos échanges dans cette séance et de la qualité du travail qui les a précédés. Nous allons lever la séance, je vais lever la séance, je vais remercier nos amis de la presse qui étaient présents et les inviter à nous laisser parce que j'aurai une communication hors séance publique à faire maintenant.

(La séance est levée à 11 heures 55.)

Le Président,



Arnaud VIALA

Le secrétaire de séance,



André AT